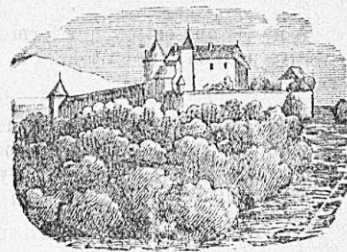




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5²⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 12³⁸ 4²⁸ 10¹³

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, 2 50

Étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 1^{er} décembre 1893.

La réforme électorale en Valais.

La réforme électorale est décidément une des questions politiques qui préoccupent le plus l'opinion en tous pays.

Elle a été discutée samedi dernier dans le Grand Conseil du Valais, en termes particulièrement intéressants, en ce sens qu'ils marquent bien la différence essentielle qu'il faut établir entre « représentation proportionnelle » et « représentation des minorités ».

Une motion des députés libéraux du Bas-Valais, en tête desquels avait signé l'honorable député de Monthey, M. le Dr Beck, l'avait introduite.

M. Beck a déclaré, en développant sa proposition et celle de ses collègues, qu'il n'était rallié que depuis peu de temps au principe du vote proportionnel, mais que son adhésion maintenant est complète. Puis, dans un éloquent discours, l'orateur libéral a constaté que le Valais a inscrit dans sa Constitution des garanties en faveur des différentes régions du territoire, le Haut, le Centre et le Bas, et que déjà dans la Constituante de 1852 le principe d'un traitement équitable des minorités avait rallié la majorité des députés constituants, lorsqu'on avait introduit dans la Constitution la faculté du vote par cercles pour l'élection du Grand Conseil.

Dès lors, la question a fait du chemin et le respect des minorités est entré dans les mœurs publiques. Les élections de Monthey au printemps, les élections fédérales du Bas-Valais en automne se sont faites par une entente des partis. Mais la division du territoire en petites circonscriptions électorales et les bons rapports entre les partis ne suffisent pas. Il faut maintenant faire un pas de plus et atteindre à la justice complète par le vote proportionnel :

« Pourquoi, a demandé M. Beck, au lieu de marchandages entre des comités, ne pas adopter une règle qui nous conduira, une norme qui nous guidera pour l'avenir? Nous garantirons ainsi, avec bien plus de sécurité, la paix dont nous avons besoin.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 33

LA DETTE DE L'ORPHELINE

PAR
PAUL FÉVAL FILS.

Il a entendu Fernand parler du couvent où est mort Bernadette, probablement la patronne de sa Bernadette à lui.

Bernadette lui plaît mieux que Bernadette, affaire d'aménité conjugale. Il descend du train et marche devant.

Bernadette? De quelle côté est Bernadette? demande-t-il; personne ne le comprend, on lui rit au nez. Déjà les gamins sont à ses trousses, le flot des oiseux l'entourne; le bonhomme, bâton en l'air, décrit des cercles fantastiques. Impossible d'aller plus loin.

Tout à coup, un officier débouche sur la place, d'un regard il a jugé la position : cet homme soutient un siège.

Noble et généreux, le militaire aux galons d'or s'avance vers l'opprimé. La délivrance n'est pas longue, et c'est alors que le sauveur et le sauvé se reconnaissent.

— C'est vous, mon brave Jean-Claude?
— Béni Jésus! C'est monsieur Fernand!

Avec une volubilité qui lui laisse à peine le temps de respirer, le serviteur de Chamoncelle défile son histoire.

Mais bientôt le vicomte devient distrait, que faire? Serait-ce manquer à son serment que d'introduire Jean-Claude chez lui? Jean-Claude qui, comme un envoyé de la Providence, a fait ce fameux crochet pour regagner le fin fond de la Normandie.

Doit-il avertir Mlle de Haupt?

Il en est là de ses réflexions, quand une enfant, d'un bond, s'en vient tomber dans ses bras.

De nos jours, il importe bien plus de nous aider à soutenir la lutte pour l'existence que de chercher les moyens de nous écraser les uns les autres.

Nous sommes à une époque de crise sociale. Si nous voulons transmettre à nos descendants les droits qui sont les mobiles de nos travaux et de nos fatigues, si nous voulons que ces droits ne soient pas détruits, nous devons nous tendre la main en hommes qui savent voir plus loin que l'intérêt immédiat des partis.

Je sais qu'il en coûtera à beaucoup; j'ai vu les résistances auxquelles se heurte notre motion. Il y en aura de tous les côtés. Mais je fais ici un appel aux bonnes volontés, en attirant votre attention sur la nécessité de former un parti du centre suisse, contre un parti qui voudrait faire de la société une nouvelle Sparte, où les hommes ne seraient plus que des esclaves, où les économies des travailleurs ne serviraient qu'à nourrir les fainéants, à entretenir un état-major qui ne vit que de rapines et de compression. La représentation proportionnelle sera une des armes les plus puissantes pour défendre en Suisse l'ordre, combiné avec toutes les libertés.

NOUVELLES DE LA SUISSE

La dette infamante. — Nous avons publié dans notre dernier numéro la décision suivante émanant du Conseil fédéral :

Sur le rapport de son Département militaire et de son Département de justice et police, le Conseil fédéral a pris la décision suivante :

Les officiers contre lesquels, ensuite de faillite ou de saisie infirmitaire, un ou plusieurs actes de défaut de biens auront été dressés, ou qui auront subi une mise sous tutelle, seront suspendus dans leur commandement, en application de l'art. 77 de la loi fédérale sur l'organisation militaire.

Les sous-officiers se trouvant dans l'une des conditions indiquées ci-dessus ne seront pas appelés au service militaire aussi longtemps qu'ils n'auront pas fourni la preuve que les actes de défaut de biens sont annulés.

On écrit à ce sujet au Genevois :

Nous ne pouvons que nous élever contre cette mesure dont l'idée fut donnée, sans doute, par Guillaume II de Prusse, en passant à Lucerne.

Pourquoi cette décision draconienne? Pourquoi cette inquisition intempestive? Pourquoi cette dure mesure qui s'étend jusqu'aux sous-officiers et qui, si elle était logique, devrait aussi atteindre les soldats?

On sait, par expérience, à quels sacrifices se condamnent officiers, sous-officiers et soldats pour satisfaire à leurs obligations militaires : la maison délaissée, le travail abandonné, l'égoïsme des patrons remplaçant, sous le prétexte d'absence prolongée, l'employé ou l'ouvrier, la dépense personnelle et l'entretien du foyer domestique, la maladie, enfin, suite parfois d'un surmenage d'exercices, voilà le tableau de la vie militaire en Suisse. Et ce n'est pas assez? Il faut y ajouter une vexation suprême, il faut tracer sur le front d'un citoyen, qui ne demande qu'à servir sa patrie, une marque de honte, proclamer la dette infamante. Car, ce qu'il y a de plus navrant dans la conception de nos gouvernants, c'est qu'ils n'ont pas prévu la réflexion du soldat :

— Dis donc, Boyat, c'est plus le même caporal... C'est plus le même lieutenant.

— Paraît qu'ils ont des dettes.

Et voilà l'œuvre de publicité qui commence implacable. Elle viendra toucher dans ses œuvres vives un brave homme que les circonstances ont rendu débiteur de quelqu'un. Lorsqu'un nommé Arnold Winkelried se fit perforer à Sempach par les lances autrichiennes, il faut croire qu'il ne devait pas quarante sols à son fruitier. Dans ce cas supposé, il n'aurait alors pas eu l'honneur de mourir pour sa patrie.

Le système d'inquisition paraît être devenu la règle de conduite de certaines de nos autorités fédérales, cantonales, communales et autres. Comment! ce n'est pas assez de supporter toutes les charges militaires sans se plaindre, d'y trouver même la satisfaction du dévouement, il faut encore être soumis à la censure d'un Conseil des dix en képi!

L'autorité dont le devoir serait, si je ne m'abuse, de faciliter par tous les moyens de la vie normale des citoyens dans toutes les conditions de leur existence, vient d'inaugurer, par une triste mesure, sa marche progressive dans le domaine de puérites et continuelles vexations...!

vaient rejoint. A chaque nouveau venu, il racontait son aventure.

L'un d'eux, qui l'entendait pour la sixième fois, eut la cruelle idée de lui répondre :

— Votre malade sera peut-être mort quand vous arriverez...

Cette méchante parole glaça la ferveur du pays normand. Une inquiétude subit l'étreignit violemment. Sa foi, tout à l'heure radieuse, s'éclipsa sous l'angoisse.

— Sainte Vierge, douce dame, répétait-t-il, luttant contre la terreur qui l'envahissait, Sainte Vierge, douce dame, ce n'est pas possible; vous n'auriez pas voulu m'attraper.

Il était devenu muet, et ses protestations à la Sainte Vierge, lui répétant qu'il avait confiance en elle, qu'il la connaissait, coupaient seules un silence dont souriait maintenant son entourage sceptique.

A Vire, il subit un arrêt d'une demi-heure, sans oser demander à personne si l'on avait ouï mention du duc de Chamoncelle.

Il évita Roullours et fila à travers champs. De loin, quand la grand'routte montrait ses festons blancs, il apercevait une pauvre femme, un vieillard, besace au dos, récitant son chapelet, tête baissée, air navré.

Il arriva enfin; sans entrer à la cuisine, il monta chez le duc.

De la porte, il vit la Bernadette, le front dans la main. Elle pleurait.

Le visage de Roger émergeait de ses couvertures. Ses yeux étaient fermés; à peine si Jean-Claude distinguait le contour de ses traits émaciés. Le mat ivoire des draps se confondait avec la pâleur de cet être vivant ou mort, qui reposait sur ce lit, aux tentures de pourpre.

Jean-Claude tomba à genoux.

(La fin au prochain numéro.)

Chevaux et bétail.

grandeur, de Fr. 2.25 à 6.45
e grand teint > 4.50 à 20.45
eue, toute gr > 5.95 à 24.50
ate grandeur > 2.95 à 17.75
les nuances > 8.45 à 9.50
ordure bleue > 6.45 à 7.45
onte grandeur > 10.95 à 17.50
gnif. multicol. > 13.50 à 28.—
e lit, de chevaux et de bétail
tillons.) [596]

Impressions.

être, 150 cm. Fr. —.85 p. m.
seuse, 120 cm. > 1.65 > >
es et serviettes > —.65 pièce
t cot. de Vichy, 45 à 90 c. p. m.

anche 3 décembre :

Cassée

de Ville, à La Tour.
vitation cordiale.
Oscar DUPASQUIER.

Cassée

de la Cantine,
ry-dev.-Pont,
LE 3 DÉCEMBRE
vitation cordiale.
Auguste CORBOZ.

anche 3 décembre :

Cassée

de Montbarry.
vitation cordiale. [771]

Cassée

des Adoux, à Epagny,
anche 3 décembre.
vitation cordiale.
ancier : Marcelin TORNAIRE.

endredi 8 décembre :

Cassée

de la Croix-Blanche,
Hauteville.
amis sont invités.
L. YERLY.

Récompense
à l'Exposition Universelle
à Paris 1889.

aille d'argent
vitation française
dres

RENAUDINE

Inventée et préparée
par le Dr. Renaud, médecin.

MEILLEURE

ANTIFRIGÈRE ANTISEPTIQUE

et arrête la carie des dents
onne une blancheur et un
elat incomparables.

te dans toutes les pharmacies
eries et au

la Renaudine à Bienne.

x du flacon Frs. 2.—

des plus hautes sommités médicales.

LUX PIANISTES

MANTEURS

is en tous genres.

ontre remboursement vingt

le musique (mélangés d'albums

s) pour 2, 3, 4 ou 5 fr., sui-

rtauce.

ngaise, allemande, anglaise, etc.

vérités françaises à l'examen

de marque. Etudes, méthodes,

bonnement. Envoi de prospec-

(H9404X)

iselles J. & L. Goltz,

1 Corratier, Genève.

ouer :

e la ville de Bulle, un beau et

sin, avec un appartement

ix pièces au second étage et

[621

u notaire Durné, en dite ville.

A louer :

bel appartement de sept

à volonté, avec dépendances.

u notaire L. MORARD, Bulle. [524

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

A moins que ce soit une formule discrète et suggestive pour mettre en branle le désarmement général?
H. D.

Zurich. — Le dépôt de dynamite de la ligne de chemin de fer Zurich-Thalweil-Zoug a été forcé. On a dérobé une grande quantité de dynamite et de poudre. La police fait d'actives recherches.

Berne. — Le projet de loi sur l'inventaire après décès, présenté par le gouvernement, oblige les héritiers à soumettre dans les deux mois après le décès un inventaire détaillé des biens du défunt. Si l'administration avait des doutes sur l'exactitude des déclarations, elle pourrait faire procéder à des constatations.

— On apprend de bonne source que la rentrée des Bernois dans la gauche radicale sera un fait accompli dans la prochaine session des Chambres.

— La municipalité de Tramelan-dessous a fait publier l'interdiction des auberges, dans toute l'étendue du canton, à 59 individus qui n'ont pas payé leurs impôts municipaux.

— Lundi soir, à Uetligen, on a trouvé morte sur l'aire de la grange la veuve Elisabeth Lehmann, mère de six enfants, tous en bas âge. A ses côtés se trouvait une lanterne brisée. On croit que la femme Lehmann, étant allée chercher du bois, sera tombée de l'échelle et aura ainsi trouvé la mort.

— Un déplorable événement est survenu samedi soir dernier, à Meiringen : Vers 11 heures du soir, le nommé Simon Nägeli et d'autres jeunes gens, quelque peu excités par des libations copieuses, faisaient grand vacarme devant la maison habitée par Mme Fischer et son fils, au Wyler. Le fils Fischer engagea vivement les jeunes gens à cesser leurs clamours, mais ils n'en firent rien. Alors, sur les conseils de sa mère, Fischer, qui est âgé de 17 ans, saisit un fusil de chasse, le chargea de clous et tira. Nägeli fut atteint au côté gauche et tué du coup. Fischer a été arrêté.

— Samedi dernier, les époux Bärtschi, domiciliés au Mont-Botier, près Fuet, très pauvres gens, s'étaient rendus à la forêt, laissant leurs deux garçons de 4 et 1 1/2 ans au lit. Quand ils rentrèrent, ils trouvèrent leur cabane en feu; les deux pauvres petits étaient carbonisés.

— La surlangue et le piétain viennent d'être constatés dans une étable de Berne. Il va s'en suivre une interdiction de l'important marché au bétail de Berne.

Lucerne. — La discussion sur la représentation proportionnelle a duré deux heures au Grand Conseil et a fini par repousser par 80 voix contre 22 l'adhésion à la demande d'initiative sous la forme actuelle. Les libéraux se sont divisés. Le vote populaire est fixé au 17 décembre.

Argovie. — Un déplorable accident est survenu à la gare de Glatbrugg. Un peintre du nom de Krisi, de Gossau, qui avait pris place dans un wagon, avait laissé tomber une pièce de monnaie sur la voie. Il descendit et, pendant qu'il cherchait son argent, le convoi se mit en route. Krisi fut bousculé; les roues lui passèrent sur le corps et il eut les deux jambes coupées. Le malheureux est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Vaud. — Mercredi, le père Cathéaz, à Longirod, a célébré l'anniversaire de sa cent deuxième année.

— Mardi matin, une jeune fille des Planches, à Montreux, a été asphyxiée dans son lit. Un réchaud à charbon et deux lettres à l'adresse de ses parents ne laissent aucun doute sur sa volonté d'en finir avec la vie. Le bruit court qu'il s'agirait de difficultés financières, causées par un petit commerce qui marchait mal.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Prochainement, dit-on, il sera donné aux curieux de jouir d'un singulier spectacle. La compagnie des forces hydrauliques de Bellegarde, voulant nettoyer le canal qui amène l'eau sous ses turbines, a obtenu la permission de détourner le Rhône, en sorte qu'il sera possible de descendre dans le lit du fleuve, de visiter la perte et d'admirer les voûtes et les cavernes sous lesquelles s'engouffrent les vagues écumantes.

— M. Spuller a accepté de former un cabinet. Il s'est assuré le concours de M. Raynal, à l'intérieur, et Burdeau, aux finances. On assure qu'il a offert les affaires étrangères à M. Constans. Il prendrait lui-même l'instruction publique.

Les journaux républicains accueillent favorablement cette combinaison, dont le succès n'est pas

douteux, à les entendre. Les journaux radicaux la critiquent.

Italie. — Un accident de chemin de fer a eu lieu à Limite. Il y a 40 morts et 20 blessés. Le premier wagon était rempli d'émigrants. Le sleeping-car a été complètement détruit par le choc. Deux wagons ont été incendiés.

— Tous les bruits qui courent sur la composition du ministère sont prématurés; il n'y a pas deux journaux qui donnent les mêmes noms. Une seule chose est à peu près certaine, c'est que M. Sonino, chef du centre, prendra le portefeuille des finances. M. Giolitti a déclaré qu'il soutiendrait le cabinet Zanardelli, mais à la condition qu'aucun des membres de la commission des sept n'en fit partie.

Espagne. — Ce pays va commencer la guerre contre le Maroc. L'armée sera commandée par le maréchal Martinez Campo. Le corps expéditionnaire comprendra 20,000 hommes divisés en deux corps d'armée. Le premier sera commandé par le général Primo de Rivera, l'un des chefs qui se sont le plus distingués dans la campagne contre les carlistes et l'un des militaires qui ont le plus de prestige dans l'armée. L'autre aura à sa tête le général Chinchilla, commandant actuel du corps d'armée d'Andalousie. Le général Macias, gouverneur de Melilla, remplira les fonctions de chef d'état-major général.

Ces mesures rapides et décisives donnent un nouveau caractère à l'expédition de Melilla qui, suivant l'attitude plus ou moins correcte du sultan, peut se transformer en une campagne en règle contre le Maroc.

Allemagne. — La nouvelle d'un attentat contre M. de Caprivi a soulevé une grande indignation à Berlin : Une boîte, contenant la machine infernale et de la dimension de celles qui contiennent des cartes de visite, a été mise à la poste à Orléans; l'adresse, *A Monsieur le comte de Caprivi*, est en français. La lettre qui accompagnait l'envoi est de même en français; elle donnait l'indication suivante : « Echantillon de graine de radis d'une espèce étonnante. » M. de Caprivi est en effet connu pour cultiver avec passion les fruits et les légumes. Le couvercle de la boîte, en se levant, devait déterminer l'explosion d'une capsule, et par suite d'une cartouche de nitroglycérine disposée au fond de la boîte. Une enquête a été immédiatement ouverte, mais on n'est encore sans aucun indice sur l'auteur de l'attentat, qui devait connaître les habitudes et les goûts du chancelier.

Les journaux expriment tous une grande indignation. Le *Berliner-Tagblatt* dit qu'il est triste de constater que 22 ans après la paix de Francfort la haine nationale puisse être poussée aussi loin et cela contre un homme qui n'a joué aucun rôle dans les événements de 1870.

A l'ouverture du Reichstag, M. de Caprivi a été félicité par de nombreux députés.

— L'empereur a reçu d'Orléans une boîte semblable à celle adressée au chancelier. L'adresse portait : « Livrable au cabinet civil », mais on a heureusement conçu des soupçons.

— Le *Vorwärts* publie une circulaire confidentielle adressée par le ministre Eulenburg aux fonctionnaires prussiens. Le ministre constate les progrès constants du socialisme et recommande de le combattre partout avec une extrême énergie, même avec l'aide de la police armée. On ne comprend pas comment ce document secret a pu arriver en possession de ce journal.

Arable. — On mande de Téhéran au *Times* : Des avis télégraphiques annoncent que 12,000 personnes ont péri dans le tremblement de terre de Kushan; 2000 cadavres sont encore sous les décombres. 50,000 têtes de bétail ont été détruites. Les secousses continuent.

CANTON DE FRIBOURG

C. A. S. — La section « Moléson » du C. A. S. a célébré, dimanche 17 novembre, son banquet annuel à Fribourg, au café des Arcades. Selon un antique usage, le banquet a été suivi d'une assemblée générale qui a eu à s'occuper d'un assez grand nombre de tractanda. La section a fixé ses courses officielles pour 1894 : la Scheibe, pour la course de printemps, le col d'Hérens, en Valais, pour celle d'été, le Vanil-Noir, pour celle d'automne. Elle a nommé président M. Auguste Weissenbach, en remplacement de M. J. Repond qui a démissionné pour cause de départ. C'est un excellent choix.

Rappelons ici les services rendus à la cause clubistique et spécialement à la section « Moléson » par son ancien président, M. J. Repond. C'est grâce à lui que tous les passages alpins conduisant dans le

canton ont pu être reconnus au point de vue tactique, travail qui a été très bien mené sous sa direction par la Société des officiers et la section « Moléson »; c'est lui qui a initié la section à la haute montagne; il a obtenu des résultats excellents, soit au point de vue de la discipline de marche, soit à celui de l'importance des ascensions faites en section.

Le vice-président, M. Aug. Glasson, de Bulle, a été confirmé à l'unanimité, ainsi que le correspondant de l'*Echo des Alpes*, M. Georges Gottrau, avocat. L'assemblée a reçu quatre nouveaux membres.

Une intéressante communication a été faite par M. Léon Glasson, directeur, un des rares survivants parmi les membres fondateurs. Il a conclu en proposant de fêter dignement le 25^e anniversaire de la fondation de la section « Moléson », qui aura lieu en 1896; cet anniversaire coïncidera avec la fête des sections romandes. La section compte actuellement 98 membres. On ne saurait trop recommander aux jeunes gens de favoriser la prospérité d'une si utile société et de s'inscrire comme candidats, car l'exercice de la montagne est un des plus salutaires pour la santé de l'homme. (*Journal de Fribourg.*)

GRUYÈRE

Conférence. — La conférence de M. Philipona, sur les tribunaux de prud'hommes, annoncée pour dimanche 3 décembre prochain, est renvoyée au dimanche suivant, 10 décembre, à 2 1/2 heures après midi. (*Communiqué.*)

Accident mortel. — Dimanche soir, un nommé Mühlebach, d'origine lucernoise, domicilié à Romanens, a été pris entre un wagon et l'avant-pont de la gare aux marchandises. Transporté immédiatement à l'hospice de Bulle, ce malheureux a succombé à ses blessures deux jours après.

En s'engageant dans un endroit aussi peu éclairé qu'est le soir la gare aux marchandises et au moment où les trains font leurs manœuvres, ce pauvre homme a commis certainement une bien grosse imprudence; mais nous croyons que, si la gare de Bulle avait été munie d'un éclairage tant soit peu suffisant, ce triste accident aurait pu être évité.

Le Département fédéral des chemins de fer, nanti de l'accident, saura bien mettre ordre à un état de choses vraiment intolérable.

Collecte en faveur de l'incendie Louis Pasquier. (Suite.) — MM. Valette, 10 fr. M. Franz Heimo, 5 fr. M. Jean Maguin, Champgramont, Marsens, 1 fr.

VARIÉTÉS

La Gruyère vue par un écrivain français.

(Fin.)

Corot y apparaît avec ses arbres grêles, mais d'une silhouette beaucoup plus accentuée que dans ses dernières productions. Français et Menn nous montrent des forêts accidentées de rochers ou des bois qu'arrose une onde tranquille. Baron s'est adjugé la part du maître, c'est-à-dire la plus spacieuse; mais on ne le regrette pas, tant ses personnages sont pétillants d'esprit et chatoyants de couleur. On peut noter particulièrement deux fous avec leurs marottes et leurs pourpoints à crevés, se balançant sur une planche supportée au milieu par un chevalet.

L'artiste n'avait qu'à ouvrir les yeux pour choisir ce motif; car, dans la plaine, le jeu de la balançoire est le favori des enfants.

Le propriétaire du château actuel, M. Bolland, grand industriel genevois — ce qui lui permet de porter allègrement le souci des réparations annuelles — continue les traditions de son oncle, en ce qu'il laisse visiter avec beaucoup de courtoisie la partie historique du bâtiment, même lorsqu'il occupe le reste en famille. Son hospitalité est, dit-on, cordiale et généreuse.

Il a eu maille à partir avec les gens de Gruyères, plus fiers et plus ombrageux qu'aucun autre montagnard. Mais ces frotements pénibles ne sont rien à côté de la vive difficulté qui fut faite à Victor Tissot.

Il avait acheté, au côté gauche de la rue en montant au château, la maison de Chalamala, bouffon attitré du seigneur qui vivait vers 1400. L'écrivain, dont le *Salut public* a accueilli les premières et retentissantes productions, est d'origine fribourgeoise, et, à ce titre, il allait chaque année se retremper au pays natal. Au cours de ses promenades à Gruyères, il vit la maison de Chalamala, fut séduit par la façade ornée de sculptures et, apprenant qu'elle était en vente, l'acheta pour une somme assez minime, mais que les dépenses d'installation firent plus que doubler et tripler.

Il se croyait sûr d'une œuvre originale et historique que le pittoresque ne fit ennui.

Un gendarme, tout fier de ses villégiatures

Le gendarme n'est le Pandore que les montent dans leurs maudicaire qui empo de ses procès-verba de nature acariâtre à chercher chicane

Certain dimanche fut un peintre en tresse de l'unique cha droit sur lui et travailler les dimanches dans le canton, il le juge de la pénalité

L'interprétation sive, puisque ni pe lors, été inquisite

Mais un article nat suisse pour stitribua à M. Tissot fortes.

Il ressuscita à s lice, tombé en dés ger s'installant dan papiers à la munie condamner par le Voyage au pays d

Mises

Lundi 4 déce commune du Pâquier voie de mises publiques Joux, environ 80 à 1 pied, propre à billon plus 200 billons déjà. Rendez-vous des 1 tin, aux Chalets-Ner Le Pâquier, le 25

779]

Mises

La commune de mises publiques : 1^o **Lundi 4 de** une certaine quantité d'autres plantes ab forêts du Devin et 2^o **Le samedi 5** une cinquantaine de dans ces mêmes for. Rendez-vous des 9 heures, à l'Adrey Vuadens, le 27 no 786]

Vente d'

On offre à vendre situés à Riaz : En Russel, No 11 de 142 mètres 11 dé Au dit lieu. Plac (2 perches 8 pieds). Au dit lieu. Plac (3 perches 65 pieds En la Sionge. J perches). Pour tous renseignements frères SAVARY, à R

Maçonnerie, g

Travaux F. MOR Entrepri et de tous les trava PLAN Pric Travail

Assuran

A partir du 1er obligation pour to membres de les assu gnie autorisée par S'adresser au Barras, agent

PAT

Les personnes se priées de suivre les en respectant la d traverser les prés seront couverts de patinoire sera inte Les contrevenan du reste dénoncés prévus. 799] Le Com

Velours & peluche soie

Fr. 1.90 le mètre

jusqu'à 23 fr. 65, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 Foulards-soie > 1.50 > 6.55
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.65
 Bengalines-soie > 2.20 > 11.60
 Robes de bal soie > —.65 > 20.50
 Etoffe en soie écrue p. robe > 16.65 > 77.50
 Satin pour mascarades > —.65 > 4.65
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
 etc. — Echantillons par retour. [150]
 Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

LES POTAGES à la MINUTE

Aussi nourrissants qu'économiques, les Potages à la minute perfectionnés par Maggi, préparés à l'eau seulement, sont parfaits. Ils sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie à 10 centimes la tablette de 2 bons potages. — La bonne ménagère n'oubliera pas non plus l'excellent Concentré Maggi, dont quelques gouttes rendent exquis tout bouillon et tout potage. Les flacons de 90 cent. sont remplis de nouveau à 60 cent. et ceux de 1 fr. 50 à 90 cent.
 Pour préparer instantanément un consommé délicieux et réconfortant, rien de meilleur que l'Extrait de viande Maggi en rations à 15 et à 10 cent.

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépurgatif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. Dépôts dans toutes les pharmacies. [755]

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.
 Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg.
 Farines pour engrais, orges, avoines. Tourteaux de lin et de sésame.
 Graines et farine de lin.

PRIX EXCEPTIONNELS

Jos. CROTTI, Bulle.

ST-NICOLAS

Liquidation complète et à tout prix de tous les JOUETS D'ENFANTS OCCASION EXCEPTIONNELLE
 Chez A. MARGOT, coiffeur, Bulle. [777]

Les remèdes anti-dartreux du D^r Smid,

consistant en pommade N° I et II et en pilules dépuratives, ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les maladies de la peau, éruptions cutanées, etc. La pommade N° I guérit les dartres humides, eczémas, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc., et la pommade N° II les dartres sèches, dartres écailleuses, psoriasis, teigne, etc. L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. 1 paquet. 1 pot de pommade et 1 boîte de pilules dépuratives coûte 3 fr. 75. Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôt: Estavayer, pharmacie L. Porcelet. [417]

FROMENTS

DU PAYS
 BLÉS ORGES et AVOINES
 comprimés.
 Prix très réduits. [735]
 Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Bazar du Moléson

Vis à-vis des Halles, BULLE
 Grande liquidation de jouets d'enfants, lainages en tous genres, articles pour étrennes, vannerie, etc. [774]

Avis pour modistes.

A remettre, un joli assortiment de chapeaux et rubans et tout l'outillage de modiste. [754]
 Adresser les offres au bureau du journal.

Gypserie, peinture et décoration.
S. Borri & A. Papa.
 S'adresser à M. VIALE, ferblantier.
 BULLE BULLE
 Travail prompt et soigné. [418]
 Prix très modérés.

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
 S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. [814]
P. Brunisholz.

A VENDRE

Environ 4000 pieds de foin et regain de première qualité et environ 20 quintaux de paille de printemps, le tout à distraire.
 S'adresser à Joseph ROPRAZ, au Malessert, Sorens. [791]

Bon tabac à fumer

les 10 kg. seulement à fr. 2.70 et 4.10
 Sortes fines, les 10 kg. seulement 6.20 et 6.80
 Sortes extrafines > > 8.90 et 9.75
 Allume-feu automatique pour la poche à fr. 1.45
 A chaque envoi, il sera ajouté gratuitement une pipe. (H4142Q)
 794] **J. Winiger, Boswil** (Argovie).

Boîtes de construction en pierre

à l'Ancre.

Le jeu le plus intéressant, instructif et durable pour jeunes et adultes.

Demandez par carte postale le nouveau prix courant illustré des boîtes de construction et jeux de patience.

Envoi gratuit et affranchi par

F.-Ad. Richter & Cie, Olten. [457]

Théâtre à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Dimanche 3 décembre 1893,

à la demande d'un grand nombre de personnes, il sera donné une troisième représentation du drame patriotique d'A. LANG :

Les Suisses en Amérique.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 20. — Premières, 80 centimes.

Ouverture du bureau à 7 1/2 heures. Rideau à 8 heures précises.

Se recommande à la bienveillance du public. Société dramatique du Grutli. [797]

LOTÉRIE

de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1893

6 Séries de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages

ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE

1^{er} Tirage : 18 JANVIER 1894

Donnant 916 LOTS répartis comme suit :

Un gros lot de 50,000 fr. | Un gros lot de 10,000 fr.

1 lot de 5,000 fr. | 5 lots de 1,000 fr. | 10 lots de 500 fr.

50 lots de 100 | 100 | 50 | 750 | 20

Tous les lots sont payables en argent

Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURENT LES BILLETS DES 6 SÉRIES

UN GROS LOT de 200,000 fr.

LOT de 200,000 fr.

Un gros lot de 100,000 fr.

Sept gros lots de 50,000 fr.

1 lot de 20,000 fr. | 11 lots de 10,000 fr.

16 lots de 5,000 | 50 | 1,000

110 | 500 | 1,150 | 100

600 | 50 | 4,500 | 20

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.

Le Billet : UN franc, jointre 10 centimes pour le retour

Adresser mandat ou timbres-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse).

Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier.

[358]

(H748F)

Librairie de l'Université (B. Veith)
 FRIBOURG (A311F)
 Vient de paraître :

Almanach Kneipp 1894

3^e année. Edition française seule autorisée.
 Très pratique. Vivement recommandé.
 Prix : 60 cent., franco 65 cent. [769]

Librairie de l'Université, Fribourg.

Dimanche 3 décembre :

Cassée

à la Maison de Ville, à La Tour.
 Invitation cordiale.
 Oscar DUPASQUIER. [781]

CASSÉE

à l'auberge de la Cantine,
 à Avry-dev.-Pont,
 DIMANCHE LE 3 DÉCEMBRE
 Invitation cordiale.
 Auguste CORNOZ. [782]

Dimanche 3 décembre :

Cassée

au restaurant de Montbarry.
 Invitation cordiale. [771]

Cassée

à l'auberge des Adoux, à Epagny,
 le dimanche 3 décembre.
 Invitation cordiale.
 Le tenancier : Marcelin TORNARE. [784]

Vendredi 8 décembre :

CASSÉE

à l'auberge de la Croix-Blanche,
 Hauteville.
 Les amis sont invités.
 L. YERLY. [785]

Cassée

à l'auberge de Sorens
 le vendredi 8 décembre.
 Invitation cordiale.
 AYER, aubergiste. [795]

Dimanche 3 décembre :

Concert

au Cheval-Blanc, à Vuadens,
 donné par la
 Société de musique d'Echarlens.
 Invitation cordiale. [787]

En cas de mauvais temps, renvoyé à un autre dimanche.
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNÉ

Pour la Suisse : 1 an
 6 mo
 Etranger : 1 an, 9 fr.;
 payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne à tous les
 de poste

Dès que
 est tra
 de M. J. Gremaud,
 Rue.

BULLE

L'élection

Nous vivons dans
 d'être un idéal. En
 bunaux sont comp
 mées par le gouver
 même acabit d'ail
 sont élues de la m
 mêlés à nos luttes
 sent la haine de l'
 geance.

Avec ce système
 qu'être partielle, c
 vernement au lieu
 souverain.

Elle ne donne p
 lement aux opinio
 nes; les amis du g
 permettre toutes
 car ils sont assur
 peine si légère qu
 De là à faire pe
 la justice, il n'y a
 franchi.

Comment pouv
 sur son piédestal
 la nomination des
 En effet, quand
 du peuple lui-mêm
 pendance; ils ser
 vernementale; ils
 selon les saines m
 leur conscience, s
 dictés seront oui o
 Et que l'on ne

FEUILLE

LA DETTE

Dans la chambre
 une force étonnante
 — Qu'est-ce que c
 son en semblait imp
 Plus prompt que l
 — C'est moi, s'éc
 bien vite.

— Me lever, mur
 mon pauvre ami.
 — Si toujours, m

rir.
 Une lueur d'espér
 moribond.

— Quérir qui! so
 — Mam'zelle Suz
 étonné d'une pareil
 Roger trouva la f
 — Suzanne, répé
 — Si j'en suis sûr
 vous parle à cette h
 Le duc de Chamou
 — Mon Dieu, dit
 pitié de moi... Oh !
 dans votre sanctuaire